LE COURRIER DE L'OUEST

Un Bel Habillement,
Mode 1906,
DE $9.00 à $18.00 ;
même qualité qu'un complet
DE $15.00 à $24.00
S. F. MAYER

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 3 MAI 1906 — No. 30

A Travers le Monde

La rivalité économique de l'Angleterre et l'Allemagne.

La tension — autant dire l'aigreur — des rapports entre l'Angleterre et l'Allemagne peut-elle céder devant les tentatives incessantes faites par l'Empereur allemand pour prouver à son oncle anglais que ses sentiments, à l'égard de lui et des siens, sont uniquement inspirés du désir de leur prouver ses sympathies personnelles et sa loyale ambition de travailler à la paix internationale ? — C'est ce a quoi peut répondre l'examen attentif de la situation mutuelle des deux nations par rapport aux intérêts matériels de c'hacune.

Pour être édifié à ce sujet il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques, les relevés, les rapports divers qu'enregistrent de temps en temps les divers bilans économiques fournis par les établissements industriels, maritimes ou commerciaux du Royaume-Uni.

La Revue des Questions diplomatiques et coloniales vient de dresser sur ces facteurs dominants de la vie des peuples, un tableau dont il sera suffisant de relever les chiffres principaux pour éclairer nos lecteurs.

Jusqu'en 1880, l'Allemagne ne figurait dans la production annuelle de fer brut, que par 14 p.c., tandis que l'Angleterre était représentée par 70 p.c. Depuis 1900 ces proportions se sont élevées pour l'Allemagne, à 20 p.c. tandis que l'Angleterre descendait à 25 p.c.

L'activité des hauts-fourneaux britanniques fournissaient en 1880, une production annuelle dépassant de 1,520 tonnes celle des forges allemandes. L'avance a diminué progressivement depuis, dès 1900 les Anglais étaient rejoints, en 1903 ils se trouvaient dépassés.

De cinq en cinq ans, depuis 1876, l'Angleterre, au point de vue de la consommation brute, enregistrait nécessairement l'absorption de 5,130 millions de tonnes, 6,690—6,700—6,270 7,880 et tandis que, de ce côté, les projets marchaient si lentement, du côté allemand tout allait en une course folle, accusant dans les mêmes périodes, l'absorption de 2,210 millions de tonnes, puis 3,330, de 4,180, 5,100 et et enfiin de 7,650 millions de tonnes.

Dans l'acier, même concurrence active. La part de production de l'Angleterre dans les quantités fournies par les usines du monde était de 33 p.c. en 1880, elle est tombée à 20 p.c. en 1900 ; alors que l'Allemagne partie de 16 p.c. en est aujourd'hui à 23 pour cent.

Les ventes anglaises de quincaillerie et de coutellerie, se chiffrant en 1872 par 5 millions de livres, sont maintenant tombées à 2 millions de livres, tandis que les ventes allemandes, s'élevant par bonds formidables se sont avancées de 4 millions de livres en 1894, à près de 10 millions en 1900.

Pour les machines à vapeur, où l'Angleterre règna si longtemps sans concurrence dans la consommation mondiale, les Allemands ont déjà un chiffre d'exportation représentant plus de la moitié de l'exportation anglaise. Les commandes étrangères de bicyclettes ont fait reculer la fourniture des fabriques anglaises, de 960,000 à 660,000 livres.

L'Allemagne vient même poursuivre dans sa concurrence l'Angleterre jusque dans ses propres colonies ; elle pénètre en Australie, où arrivent en proportion de plus en plus grandes ses fers, ses machines, ses outils, ses véhicule de tout ordre. Mais ce n'est pas seulement dans le domaine du fer et de l'acier, dans la quincaillerie et la machinerie, le jouet et le fusil, que la concurrence est déchainée, elle joue aussi ses terribles parties dans les produits de toutes les autres catégories.

En 1890, l'Angleterre exportait pour 1,281,000,000 livres sterling de ciment ayant pour tributaire l'Allemagne. Mais l'Allemagne a mis en exploitation ses terrains de Westphalie et du Hanovre. En 1895, elle possèdait déjà 1,274 usines, et maintenant, non seulement on ne prend plus rien à l'Angleterre, mais on l'a chassée du Danemark, de la Hollande et de l'Autriche, et on lui fait la concurrence sur les marchés brésiliens, sud-africains et des Etats-Unis. De telle sorte que c'est l'Allemagne qui exporte le milliard de livres qu'exportait auparavant l'Angleterre, tandis que celle-ci descend à 650 millions de livres.

Sur les produits chimiques, mêmes progrès triomphants. Les exportations anglaises ont passé successivement, en 1889, 1896, 1900, de 7,780,000 livres à 8,668,000 puis à 9,893,000 tandis que les exportations allemandes passaient dans ces périodes, aux chiffres suivants : 11,335,000 livres, 16,250,000, 17,633,000.

Pour les tissages, l'ingéniosité des mécaniciens allemands, l'adresse de ses voyageurs, et la science de ses chimistes ont fait reculer les maitres de Manchester et d'Hudderfiield. Ils ont baissé de près d'un million de livres les exportations de toiles anglaises. En laines et en lainages, les expéditions anglaises ne figurent plus maintenant que pour 17,517 millions de livres, tandis qu'elles s'élèvent déjà à 16,272 millions de livres du côté allemand. Dans la bonneterie, les dentelles, les cotonnades teintes, l'Allemagne a pris la tête et va combattre l'industrie anglaise jusque chez elle.

D'autre part le charbon allemand prend une extansion menaçante pour l'antique supériorite anglaise qui, jadis, figurant pour les deux tiers dans la production mondiale n'est plus qu'a une demie maintenant.

L'Allemand chasse l'Anglais de la Belgique, de la Hollande, il franchit les frontières françaises, pénètre au Havre, à Nantes, à Marseilles même pour détrôner.

Dans le mouvement de la navigation, mêmes progrès menaçants pour l'entreprise britannique. Depuis 1898, les puissantes compagnies allemandes, la *Norddeutsche-Lloyd* et la *Hamburg-Amerika* laissent loin derrière elles, par le tonnage de leurs flottes, les compagnies anglaises.

Dans un récent article nous parlions de la concurrence allemande du port d'Hambourg, Rotterdam et Anvers et dans notre prochain nous parlerons de la navigation allemande en Méditerranée de façon a bien mettre en relief toute l'accuité de la concurrence navale qui, plus que toute autre peut-être, creuse l'abime qui sépare les deux grandes nations sœurs par le génie, l'initiative et la persévérance. Dans l'Atlantique, l'Angleterre est presque détrônée sur les grandes lignes et déjà les paquebots allemands transportent plus de voyageurs que les paquebots anglais.

Dans les mers d'Orient même, où l'Angleterre a tant de possessions la concurrence est telle qu'elle excite les inquiétudes du *Board of Trade*. Ainsi, comme le prouvent les chiffres formés par *La Revue des Questions diplomatiques et coloniales* dans l'industrie des transports maritimes, du coton, du fer, et de l'acier, l'Allemagne se rapproche de plus en plus de l'Angleterre, dans une multitude d'autres branches elle l'égale ou la dépasse déjà. On voit par là que ce ne sont pas des questions de sentiments qui se dressent entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais des questions relevant du *struggle for life*, le plus terrible des ferments de discorde de peuple à peuple.



Les Moissonneurs — Pretée par Seton Smith Co

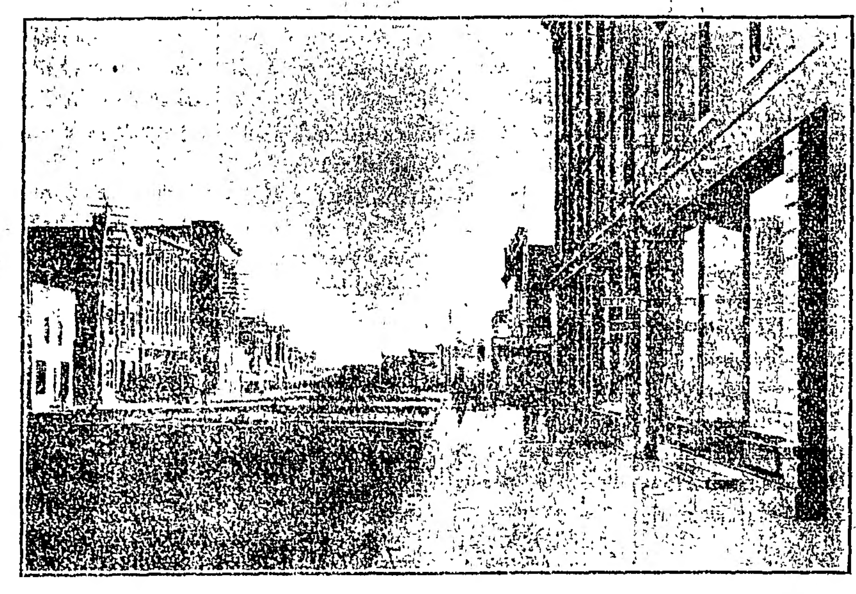
AVIS PUBLIC.

M. H. Martin, sellier, vient de déménager sa boutique et son magasin dans l'établissement situé sur la rue Jasper, à quelques pas à l'ouest de la nouvelle Banque des Marchands, presqu'en face de l'Hôtel Victoria.

EDMONTON

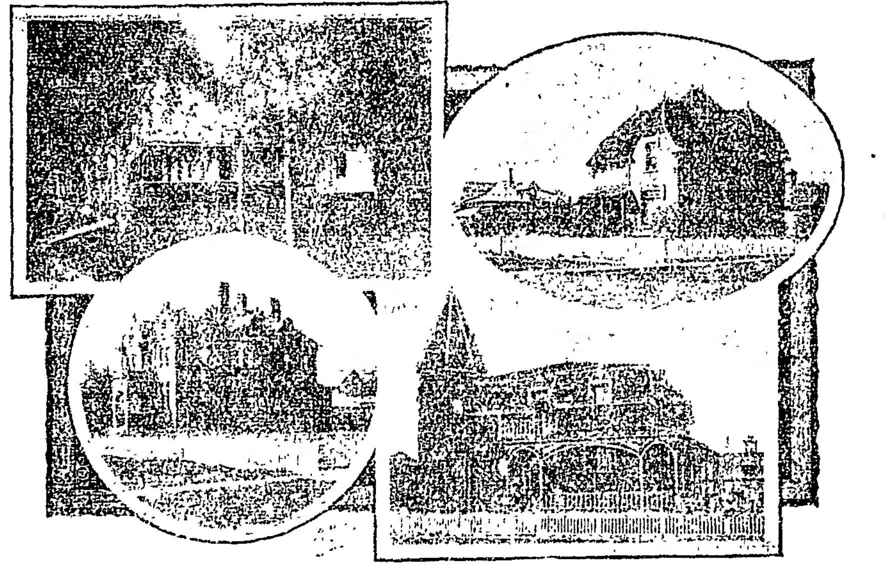
La Capitale d'Alberta

Comme nous le disions, brievement, dans le journal de la semaine dernière, la nouvelle nous étant parvenue à la dernière heure, Edmonton est maintenant la capilale permanente de la province d'Alberta. Ainsi en ont décidé nos législateurs, mercredi, le 25 avril dernier.



Une partie de la rue Jasper

Lors de l'érection d'Alberta en province, par le gouvernement fédéral, l'an dernier, Edmonton avait été désigné comme devant être la capitale jusqu'à ce que le peuple de la province, par ses représentants, ait lui-même fait le choix du site où s'élèverait son capitôl.



Quelques résidences à Edmonton

Comme on devait s'y attendre, plusieurs villes conçurent de suite le projet, ou le rêve, de devenir la capitale permanente d'une des plus étendues et des plus belles provinces du Dominion.

Cette question de la capitale fut discutée partout et par tout le monde, l'intérêt était général. Lors des élections en novembre dernier, la question de la capitale fit le sujet de la plupart des batailles de hostings. Il ne faut donc pas s'étonner que le peuple d'Alberta attendit avec impatience le moment où ses représentants feraient le choix du site à qui reviendrait l'honneur d'être le siège de la capitale ; aussi, mercredi, les galeries étaient bondées d'électeurs, anxieux d'entendre la discussion sur une question d'une telle importance, et de connaitre les premiers la décision que rendrait la législature.

L'Hon. M. Cushing, député de Calgary fit une motion proposant que le siège du gouvernement fut transporté à Calgary. Il appuya cette motion par un discours d'une demi-heure, parlant des avantages qu'offrirait cette ville tant comme centre commercial que site pittoresque.

L'Hon. M. Cross, député d'Edmonton, répondit à l'Hon. M. Cushing et fit un vigoureux plaidoyer en faveur d'Edmonton. M. C. H. Stuart prit alors la parole et parla en faveur de la motion Cushing. J. R. Boyle, député de Sturgeon, le suivit, et apporta plusieurs statistiques en faveur d'Edmonton. MM. McKenzie, McCauley et Puffer occupèrent la tribune, tour-à-tour, durant le reste de la séance.

A la séance du soir, M. Puffer, continua son plaidoyer en faveur du siège actuel et fut suivi par M. Telford de Leduc, M. Wolf, de Cardston, l'Hon. Finlay, de Medecine Hat, et M. Robertson, chef de l'opposition.

Le vote fut alors demandé et donna un résultat de 14 voix contre 8 renvoyant la motion.

Les motions proposant que la capitale soint transportée à Red Deer ou à Banff, ne trouvèrent pas de secondeur.

29

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

---Monseigneur, la réflexion n'ajoute rien à la vérité et n'en retranche rien : j'ai dit la vérité.

---Souffrirez-vous cela, monseigneur? dit la princesse qui avait peine à se contenir. Sur mon honneur, sur mon salut, il ment. Il sait où est ma fille, puisqu'il me l'a dit lui-même tout à l'heure, à dix pas d'ici, dans le jardin.

---Répondez, ordonna le régent.

---Alors, comme maintenant, répliqua Lagardère, j'ai dit la vérité, alors j'espérais encore accomplir ma promesse.

---Et maintenant? balbutia la princesse hors d'elle-meme.

---Maintenant, je ne l'espère plus.

Mme de Gonzague retomba épuisée sur son siège.

La partie grave de l'assistance, les ministres, les membres du Parlement, les ducs, regardaient avec curiosité cet étrange personnage dont tant de fois le nom avait frappé leurs oreilles au temps de leur jeunesse : le beau Lagardère, Lagardère le spadassin. Cette figure intelligente et calme n'allait point à un vulgaire traineur d'épée.

Certains, dont le regard était plus perçant, essayaient de voir ce qu'il y avait derrière cette apparente tranquilité. C'était comme une résolution triste et profondément réfléchie. Les gens de Gonzague se sentaient trop petits en ce lieu pour faire beaucoup de bruit. Ils étaient entrés là grâce au nom de leur patron, partie intéressée dans le débat ; mais leur patron ne venait pas.

Le régent reprit :

Et c'est sur de vagues espoirs que vous avez écrit au régent de France? Quand vous me faisiez dire : " La fille de votre ami vous sera rendue.,."

-J'espérais qu'il en serait ainsi.

--Vous espériez !

—L'homme est sujet à se tromper.

Le régent consulta du regard Tresmes et Machault, qui semblait être ses conseils.

Mais, monseigneur, s'écria la princesse, qui se tordait les bras, ne voyez-vous pas qu'il me vole mon enfant ! Il l'a, jen fais serment ! Il la tient cachée ? C'est à lui que j'ai remis ma fille la nuit du meurtre ; je m'en souviens ! je le sais ! je le jure !

--Vous entendez, monsieur ? dit le régent.

Un imperceptible mouvement agita les tempes de Lagardère. Sous ses cheveux perlèrent des gouttes de sueur. Mais il répondit sans démentir son calme :

—Madame la princesse se trompe.

—Oh ! fit-elle avec folie, et ne pouvoir confondre cet homme !

—Il ne faudrait qu'un témoin... commença le régent.

Il s'interrompit parce qu'Henri s'était redressé de son haut, provoquant du regard Gonzague, qui venait de se montrer à la porte principale. L'entrée de Gonzague fit une courte sensation. Il salua de loin la princesse sa femme et Philippe d'Orléans. Il resta près de la porte.

Son regard croisa celui d'Henri, qui prononça d'un accent de défi :

—Que le temoin se montre donc, et et que le témoin ose me reconnaître !

Les yeux de Gonzague battirent comme s'il eût essayé en vain de soutenir le regard de l'accusé. Chacun vit bien cela. Mais Gonzague parvint à sourire, et l'on se dit :

-Il a peut-être pitié.

Le silence régnait cependant dans la salle. Un léger mouvement se fit du côté de la porte. Gonzague se rapprocha du seuil, et la jaune figure de Peyrolles sortit de l'ombre.

—Elle est à nous ! dit-il à voix basse.

—Et les papiers ?

—Et les papiers.

Le rouge vint aux joues de Gonzague, tant il éprouvait de joie.

-Pour la mort de Dieu ! s'écria-t-il, avais-je raison de te dire que ce bossu valait son pesant d'or?

—Ma foi, répondit le factotum, j'avoue que je l'avais mal jugé. Il nous a donné un fier coup d'épaule !

—Personne ne répond, vous le voyez bien, monseigneur, disait cependant Lagardère. Puisque vous êtes juge, soyez équitable. Qu'y a-t-il devant vous en ce moment ? Un pauvre gentilhomme trompé comme vous même dans son espoir. J'ai cru pouvoir compter sur un sentiment qui d'ordinaire est le plus pur et le plus ardent de tous ; j'ai promis avec la témérité d'un homme qui souhaite sa récompense...

Il s'arrêta et reprit avec effort :

—Car je pensais avoir droit à une récompense.

Ses yeux se baissèrent malgré lui et sa voix s'embarrassa dans sa gorge.

—Qu'y a-t-il en cet homme-là ? demanda le vieux Villeroy à Voyer-d'Argenson.

Le vice-chancelier répondit :

—Cet homme-là est un grand cœur ou le plus lâche de tous les coquins.

Lagardère fit sur lui-même un suprême effort et poursuivit :

—Le sort s'est joué de moi, Monseigneur ; voilà tout mon crime. Ce que je pensais tenir m'a échappé. Je me punis moi-même, et je retourne en exil.

--Voilà qui est commode ! dit Navailles.

Machault parlait bas au régent.

– Je me mets à vos genoux, monseigneur... commença la princesse.

—Laissez, madame ! interrompit Philippe d'Orléans.

Son geste impérieux réclama le silence, et chacun se tut dans la salle. Il reprit en s'adressant à Lagardère :

– Monsieur, vous êtes gentilhomme, au moins vous le dites. Ce que vous avez fait est indigne d'un gentilhomme. Ayez pour châtiment votre propre honte. Votre épée, monsieur !

Lagardère essuya son front baigné de sueur. Au moment où il détacha le ceinturon de son épée, une larme roula sur sa joue.

—Sang-Dieu ! grommela Chaverny, qui avait la fièvre et ne savait pourquoi, j'aimerait mieux qu'on le tuât !

Au moment où Lagardère rendait son épée au marquis de Bonnivet, Chaverny détourna les yeux.

– Nous ne sommes plus au temps, reprit le régent, où l'on brisait les éperons des chevaliers convaincus de félonie, mais la noblesse existe, Dieu merci ! et la dégradation est la peine la plus cruelle que puisse subir un soldat. Monsieur, vous n'avez plus le droit de porter une épé. Ecartez-vous, messieurs, et donnez-lui passage. Cet homme n'est plus digne de respirer le même air que vous.

Un instant, on eût dit que Lagardère allait ébranler les colonnes de cette salle, et, comme Samson, ensevelir ces Philistins sous ces décombres. Son puissant visage exprima d'abord un courroux si terrible, que ses voisins s'écartèrent bien plus par frayeur que par obéissance à l'ordre du régent. Mais l'angoisse succéda vite à la colère et l'angoisse fit place à cette froideur résolue qu'il montrait depuis le commencement de la séance.

—Monsieur, dit-il en s'inclinant, j'accepte le jugement de Votre Altesse Royale, et je n'en appellerai point.

Une lointaine solitude et l'amour d'Aurore, voilà le tableau qui passait devant ses yeux. Cela ne valait-il pas le martyre ? Il se dirigea vers la porte au milieu du silence général. Le régent avait dit tout bas à la princesse :

—Ne craignez rien, on le suivra.

Vers le milieu de la salle, Lagardère trouva au-devant de lui M. le prince de Gonzague, qui venait de quitter Peyrolles.

—Altesse, dit Gonzague en s'adressant au duc d'Orléans, je barre le passage à cet homme.

Chaverny était dans une agitation extraordinaire. Il semblait qu'il eût envie de se jeter sur Gonzague.

—Ah ! fit il, si Lagardère avait encore son épée !

Taranne poussa le coudre d'Oriol.

—Le petit marquis devient fou, murmura-t-il.

—Pourquoi barrez-vous le passage à cet homme ? demanda le régent.

- Parce que votre religion a été trompée, monseigneur, répondit Gonzague. La dégradation de noblesse n'est point le châtiment qui convient aux assassins !

Il y eut un grand mouvement dans toute la salle et le régent se leva.

—Celui-là est un assassin ! acheva Gonzague, qui mit son épée nue sur l'épaule de Lagardère.

Et nous pouvons affirmer qu'il tenait ferme la poignée.

Mais Lagardère n'essaya pas de le désarmer.

Au milieu du tumulte général, car les partisans de Gonzague poussaient des cris et faisaient mine de charger, Lagardère eut un convulsif éclat de rire. Il écarta seulement l'épée et saisit le poignet de Genzague en le serrant si violement, que l'arme tomba. Il amena Gonzague ou plutôt il le traîna jusqu'à la table, et, montrant sa main que la douleur tenait ouverte, il dit, le doigt sur une profonde cicatrice :

--Ma marque ! Je connais ma marque !

Le regard du régent était sombre. Toutes les respirations suspendues s'arrêtaient.

-Gonzague est perdu ! murmura Chaverny.

Gonzague est une magnifique audace.

-Altesse, dit-il, voilà dix-huit ans que j'attendais cela ! Philippe, notre frère, va être vengé. Cette blessure, je l'ai reçue en défendant la vie de Nevers.

La main de Lagardère lâcha prise, et son bras retomba le long de son flanc. Il resta un instant atterré, tandis qu'un grand cri s'élevait dans la salle :

– L'assassin de Nevers ! l'assassin de Nevers !

Et Navailles, et Nocé, et Choisy, et tous les autres ajoutaient :

--Ce diable de bossu nous l'avait bien dit !

La princesse avait mis ses mains au devant de son visage avec horreur. Elle ne bougeait plus. Elle était évanouie. Lagardère sembla s'éveiller quand les archers, Bonnivet à leur tête, l'entourèrent sur un signe du régent.

—Infâme ! gronda-t-il comme un lion qui rugit, infâme ! infâme !

Puis, rejetant à dix pas Bonnivet, qui avait voulu lui mettre la main au collet :

—Hors de là ! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, et meure qui me touche !

Il se tourna vers Philippe d'Orléans, et ajouta :

—Monseigneur, j'ai sauf-conduit de Votre Altesse Royale.

Ce disant, il tira de la poche de son pourpoint un parchemin qu'il déplia.

—Libre, quoi qu'il advienne ! lut-il à haute voix ; vous l'avez écrit, vous l'avez signé.

-Surprise ! voulut dire Gonzague.

—Du moment qu'il y a tromperie, ajoutèrent MM. de Tresmes et de Machault.

Le régent leur imposa silence d'un geste

—Voulez-vous donner raison à ceux qui disent que Philippe d'Orléans a plus d'une parole ? s'écria-t-il. C'est écrit, c'est signé ; cet homme est libre. Il a quarante-huit heures pour passer la frontière.

Lagardère ne bougea pas.

– Vous m'avez entendu, monsieur, fit le régent avec dureté, sortez !

Lagardère se prit à déchirer lentement le parchemin dont il jeta les morceaux aux pieds du régent.

—Monsieur, dit-il, vous ne me connaissez pas ; je vous rends votre parole. De cette liberté que vous m'offrez et qui m'est due, je ne prends, moi, que vingt-quatre heures ; c'est tout ce qu'il me faut pour démasquer un scélérat et faire triompher une juste cause. Assez d'humiliations comme cela !

Coin Féminin

CHRONIQUE

TOILETTES DE DEMOISELLES D'HONNEUR.

Une charmante lectrice, appelée à remplir ce rôle gracieux, veut bien me consulter sur la toilette qu'elle doit porter ce jour-là.

En premier lieu, elle se soucie de la nuance qu'il importe de choisir. Les couleurs à la mode pour la saison qui s'ouvre, sont : le gris pâle, le rose, le vert pastel ; mais ce qu'il y a de plus joli, de plus chic, c'est incontestablement le blanc ou le crême.

Prise isolément une toilette blanche est toujours élégante, elle est seyante, et, de plus, ne craint nul voisinage. Un rose fort joli vu seul perdra souvent tous ses attraits quand il sera près d'autres nuances, deux teintes de la même couleur se font généralement beaucoup de tort ; c'est pourquoi, quand on doit faire parti d'un cortège de mariage, il est infiniment préférable de choisir du blanc.

En dehors de ces considérations particulières, nous dirons qu'à notre avis rien ne peut surpasser ni même égaler le blanc, il est plus à la mode que jamais ; depuis le blanc de la craie jusqu'aux tons jaunis de l'ivoire ou du safran, il y a une gamme immense où chacune peut choisir ce qui devra être seyant à sa carnation.

Dans certains cortèges de grands mariages, tout l'escadron d'honneur, depuis la grande jeune fille jusqu'au plus petit bébé sont en blanc, et c'est vraiment joli ce défilé de jeunes filles, de fillettes et d'enfants toutes de blanc vêtues.

On aime tant les nuances claires que non seulement les jeunes filles les adoptent à l'unanimité, mais encore les jeunes femmes elles-mêmes s'en parent volontiers et, l'écho ne nous vient-il pas de Paris, que dans les mariages chics la mère de la mariée n'hésite pas a revêtir cette blanche livrée, assombrie, si l'on peut dire, de biais de nuance tendre ; et rien, paraît-il, n'est plus harmonieux que cette jolie toilette qui donne à la mère l'apparence d'une sœur aînée de la mariée.

Donc pour vous, Mademoiselle, les hésitations ne sont point possibles, même si vous avez depuis quelque temps déjà dépassé la deuxième dizaine, ne craignez point de vous mettre en blanc.

Le tissu doit être judicieusement choisi, selon que l'on veut une toilette plus ou moins riche et selon le budget dont on dispose, on donnera la préférence à telle étoffe que l'on voudra.

En lainage, les petits crépons, les mousselines et surtout les voiles et les étamines sont fort bien ; en coton et par conséquent en tissu lavable, ce peut-être de la mousseline plumétis et aussi de la broderie anglaise : ceci fait des toilettes plus jeunes, convenant de préférence aux fillettes et aux petites-filles, elles ont une fraicheur exquise et présentent le très grand avantage de se blanchir aisément et de se mettre facilement pendant les belles journées d'été.

Plus richement pour les grandes jeunes filles on fait des toilettes en éolienne, en crêpe de Chine, en voile de soie et aussi en mousseline de soie, celle-ci en bonne qualité est plus résistante qu'on ne le croit généralement, mais il est à peine besoin de dire qu'il ne faut exiger de ce tissu d'une délicatesse exquisse un bien long service. Les éoliennes et les crêpes de Chine sont certes plus résistants tout en étant fort joli ; par la suite la toilette de demoiselle d'honneur devient une élégante toilette de cérémonie.

Avec les robes blanches on ne met plus le chapeau noir, c'est complètement démodé, le chapeau est toujours clair.

Dirons-nous un mot du pèle-mêle chatoyant que nous offre les salons des modestes ? Toques idéale, symphonie en bleu, en rose, éboulis de fleurs que voulez-vous donner des airs sérieux de coiffures, chiffons de soie et dentelle quelle est la femme pouvant vous admirer impunément ?

MAGALI.

PORTRAIT.

La beauté n'est pas toute aux lignes du visage.
La sienne est un mystère étrange et saisissant ;
C'est la subtile odeur de la menthe sauvage :
On ne l'aperçoit pas tout d'abord, on la sent.

Elle est brune et nerveuse, elle est pâle et petite :
Ses traits irréguliers sont empreints de fierté ;
Dans ses yeux lumineux la poésie habite,
Et son corps frêle enferme un courage indompté.

Elle masque ses pleurs d'une gaieté vaillante ;
On devine, pourtant, la douleur dans sa voix,
On l'entend y passer, voilée et palpitante,
Comme un ramier blessé qui traverse les bois...

Mais son rire est si frais et paraît si facile
Qu'on se laisse tromper par son éclat perlé,
Et ce franc rire d'or, sur sa lèvre mobile,
N'a pas tinté deux fois qu'on est ensorcelé.

Son esprit vous imprègne et doucement vous hante :
On vient de la quitter, son fantôme vous suit :
On croit entendre encor sa parole vibrante
Peupler le logis où l'on entre à la nuit.

ANDRÉ THEURIET.

SAINTE CATHERINE.

MONOLOGUE POUR JEUNE FILLE.

Le sort en est jeté !... Demain, je pique ma première épingle... (avec un léger soupir) à la coiffe de ma patronne.

(Explicatire) Je me nomme Catherine... comme ma vieille tante et marraine. Autrefois, on m'appelait Kate... ou Kitty. C'était gentil. Cela donnait l'idée d'une petite bonne femme toute rose... avec une robe longue ... et un béguin !... Mais Kitty est redevenue Catherine depuis longtemps !.. A quinze ans, mes frères m'appelaient déjà : Sainte Catherine !... " Cet âge est sans pitié !... " Oh ! cela m'était bien égal ! Sainte Catherine ?... La fête du couvent... beaucoup de lumières à la chappelle... beaucoup de gâteaux... de la crême au moka, triomphe de la sœur cuisinière... des rondes, des farandoles... Et je fêtais ma patronne à cœur joie !

(Méditative) Sainte Catherine... douce aux petites filles... redoutable aux grandes !... Sainte Catherine... patronne des vieilles filles... Hélas ! voilà le grand mot lâché !... A quoi bon dessimuler ?... Vingt-cinq ans demain ! ma pauvre amie !... Et tu n'as rencontré personne qui... qui... te dispensât des fonctions de coiffeuse... Tu as traversé ta première jeunesse comme un quadrille : profonds saluts des habits noirs aux robes roses... Belles révérences des robes roses... Un point, c'est tout !

Vieilles filles ?... Qu'est-ce, au juste ? Cherchons dans nos souvenirs...

Vieille fille à perroquet et à chauffette : Mademoiselle Eulali... Signes particuliers : peur maladive des courants d'airs, des voleurs... Jolie collection de manies en tous formats... Tient le meilleur des hommes pour un père scélérat... (Avec un soupir) probablement parce qu'elle aussi .. (Un silence)

Toutes les vieilles filles ne lui ressemblent pas... heureusement !... Ainsi (S'interrompant joyeuse) Mais j'y songe... vieille fille... C'était bon autrefois ! Aujourd'hui, on s'instruit... on s'occupe... on se dépense !

(Réfléchissant) Qu'elle carrière embrasser ?... Avocate ?... doctoresse ?... Très beau !... Mais trop ardu !... Autoresse ?... Hum !... Et puis une tache d'encre sur ces doigts mignons ?... Fi donc !... L'encre est trop noire.. C'est bon pour les bas-bleus !...

Alors ?... devenir une " tante Catherine " comme ma marraine ?... Pourquoi pas ?... Les arts ?... Les sciences ?... Sa bonhomie souriante les résume... Littératrice en contes des fées, avocate des petits et de leurs grosses fautes, guérisseuse de tous les bobos... posant les compresse, emmaillotant les petits doigts blessés... sans rivale pour la tisane des quatre fleurs...

(Mélancolique) Vieilles fleurs... vieilles filles !... votre histoire est la même... quand on a plus ni parfum, ni fraîcheur... on peut encore servir... à faire du bien...

"Tante Catherine"... il ne me manque plus que... les petits neveux et... quelques rides... quelques cheveux blancs !...

" S'approchant d'une glace " Je n'en découvre pas... encore...

(Souriant) Mais tu es jeune, Catherine ! Tes cheveux sont blonds... tes yeux clairvoyants... ton nom lui-même n'est pas seulement synonyme de célibat... Nom de Sainte, d'héroïne, d'impératrices ! Sois fière sous le diadème de ta jeunesse... Pas de fausse coquetterie... Souris bravement à ta patronne en épinglant la coiffe. Qui sait ?... Le dernier mot n'est pas dit... Tu peux retirer ton épingle... de la coiffe de St.-Catherine !...

PETITES QUESTIONS DE SAVOIR VIVRE.

Peut-on faire de la musique en grand deuil ? La réponse est assez difficile à à faire d'une façon générale.

Il est bien certain que l'art musical compte parmi les manifestations joyeuses — même lorsqu'il traduit les lamentations du Jérémie.

Tandis qu'un peintre, un sculpteur, un savant peuvent amortir leur douleur dans la création et l'étude, un musicien ne saurait, en plein deuil, se livrer à son art favori sans blesser les convenances. Ceci explique par le côté très extérieur de l'art musical : le deuil veut le recueillement.

Donc, pendant au moins les trois premiers mois d'un grand deuil, on n'ouvrira pas son piano.

Mais l'obligation n'est plus la même si la musique ne constitue pas une simple distraction, si elle est — pour le présent ou l'avenir — un art d'utilité encore plus que d'agrément.

***

Peut-on porter des bijoux en grand deuil ? Une veuve ôte les diamants de ses oreilles et les bagues de prix de ses doigts ; mais une jeune fille peut très bien garder ses modestes boucles d'oreilles et les petites bagues qu'elle à l'habitude de porter. Elle retranche les bijoux de parure proprement dite, broches, pendentifs, colliers, ceinture ; mais ôter des petites boucles d'oreilles d'enfants pour y substituer du jais ou du bois durci, c'est se conformer à un snobisme à la mode et cette préoccupation est beaucoup moins " deuil, " que le fait de garder un peu d'or aux oreilles ou aux mains.

MAGALI.

Mon Album.

L'amitié est le sentiment le plus pur et le plus profond parce que, libre dans sa naissance, il le demeure dans son cours.

Ne nous inquiètons pas de l'avenir ; portons seulement notre fardeau de chaque jour.

L'isolement du cœur est une souffrance pour les natures tendres.

L'abeille et la guêpe sucent la même fleur, mais toutes deux ne savent pas y trouver le même miel.

LA POSTE DANS L'OUEST

La chambre de Commerce de Saskatoon, Alberta, a transmis à M. McCraney, M. P., une résolution demandant la nomination d'un sous-ministre des Postes qui résiderait à Winnipeg et aurait charge des affaires du département dans l'Ouest, de même que M. Wm. Whyte a charge des affaires du C. P. R. dans tout l'Ouest.

je relève la tête, et, sur l'honneur de mon nom, entendez-vous, messieurs, sur mon honneur à moi, Henri de Lagardère, qui vaut votre honneur à vous, je promets et je jure que demain, à pareille heure, madame de Gonzague aûra sa fille et Nevers sa vengeance, ou que je serai prisonnier de Votre Altesse Royale ! Vous pouvez convoquer les juges.

Il salua le régent et écarta de la main ceux qui l'entouraient en disant :

—Faites place, je prends mon droit.

Gonzague l'avait précédé. Gonzague avait disparu.

—Faites place, messieurs, répéta Philippe d'Orléans. Vous, monsienr, demain, à pareille heuee, vous comparaitrez devant vos juges, et, sur Dieu ! justice sera faite.

Les affidés de Gonzague se glissèrent vers la porte, leur rôle était fini en ce lieu. Le régent resta un instant pensif, puis il dit en appuyant son front contre sa main :

—Monsieur voici une affaire étrange !

—Un effronté coquin, murmura le lieutenant de police Machault.

—Ou bien un preux des anciens jours, pensa tout haut le régent : nous verrons cela demain.

Lagardère descendit seul et sans armes le grand escalier du pavillon. Sous le vestibule, il trouva réunis Peyrolles, Taranne, Montaubert, Gironne, tous ceux qui, parmis les affidés de Gonzague, avaient jeté leur bonnet par dessus les moulins. Trois estafiers gardaient l'entrée du corridor qui menait chez maître Le Bréant. Gonzague était debout au milieu du vestibule, l'épée nue à la main. La grande porte qui donnait sur le jardin avait été ouverte. Tout ceci respirait une méchante odeur de guet apens. Lagardère n'y fit pas attention seulement. Il avait les défauts de sa vaillance : il se croyait invulnérable. Il marcha droit à M. de Gonzague, qui croisa l'épée devant lui.

—Ne soyons pas si pressé, monsieur de Lagardère, dit-il, nous avons à causer. Toutes les issues sont fermées, et personne ne nous écoute, sauf ces amis dévoués, ces autres nous-mêmes ; nous pouvons, pal sambleu ! parler à cœur ouvert.

Il riait d'un rire sarcastique et méchant. Lagardère s'arrêta et croisa ses bras sur sa poitrine.

—Le régent vous ouvre les portes, reprit Gonzague ; mais moi, je vous les ferme ! J'étais l'ami de Nevers comme le régent, et j'ai bien aussi le droit de venger sa mort. Ne m'appelez pas infâme, s'interrompit-il, c'est peine perdue : nous savons que les perdants injurient toujours au jeu. Monsieur de Lagardère, voulez-vous que je vous dise une chose qui va mettre votre conscience à l'aise ? Vous croyez avoir fait un mensonge, un gros mensonge, en disant qu'Aurore n'était pas en votre pouvoir...

La figure d'Henri s'altéra.

Eh bien, reprit Gonzague jouissant cruellement de son triomphe, vous n'avez pas commis qu'une toute petite inexactitude, une nuance, un rien ! Si vous aviez mis plus au lieu de pas, si vous aviez dit : " Aurore n'est plus en mon pouvoir..."

—Si je croyais...commença Lagardère, qui ferma les poings. Mais tu mens, se reprit-il, je te connais !

—Si vous aviez dit cela, acheva paisiblement Gonzague, c'eût été l'exacte et pure vérité.

Lagardère plia les jarrets comme pour fondre sur lui ; mais Gonzague pointa l'épée entre ses deux yeux et murmura :

—Attention, vous autres !

Puis il reprit, raillant toujours :

—Mon Dieu ! oui, nous avons gagné une assez jolie partie. Aurore est en notre pouvoir.

—Aurore ! s'écria Lagardère d'une voix étranglée.

—Aurore, et certaines pièces...

Il tomba lourdement à la renverse. D'un bond, Lagardère, passant par-dessus son corps, s'était élancé dans le jardin. Gonzague se releva en souriant.

—Pas d'issue ? demanda-t-il à Peyrolles, qui était sur le seuil en dehors.

—Pas d'issue.

—Et combien sont-ils là ?

—Cinq, répondit Peyrolles, qui prêta l'oreille.

—C'est bien, c'est assez ; il n'a pas son épée.

Ils sortirent tous deux pour écouter de plus près. Sous le vestibule, les affidés, pâles et la sueur au front, prêtaient aussi l'oreille. Ils avaient fait du chemin depuis la veille ! L'or seul avait sali leurs mains jusque là ; Gonzague les voulait habituer à l'odeur du sang. La pente était glissante ; ils descendaient. Gonzague et Peyrolles s'arrêtèrent au bas du perron.

—Comme ils tardent ! murmura Gonzague.

—Le temps semble long, fit Peyrolles ; ils sont là-bas, derrière la tente.

Le jardin était noir comme un four. On n'entendait que vent d'automne fouettant tristement la toile des tentures.

—Où avez-vous pris la jene fille ? demanda Gonzague comme s'il eût voulu causer pour tromper son impatience.

—Rue du Chantre, à la porte même de sa maison.

—A-t-elle été bien défendue ?

—Deux rudes lames, mais qui ont pris la fuite quand nous leur avons dit que Lagardère était sur le carreau.

—Vous n'avez pas vu leurs visages ?

—Non ; ils ont pu garder leurs masques jusqu'au bout.

—Et les papiers, où étaient-ils ?

Peyrolles n'eut pas le temps de répondre : un cri d'agonie se fit entendre derrière la tente indienne, du côté de la loge de maître Le Bréant. Les cheveux de Gonzague se dressèrent sur son crâne.

—C'est peut-être l'un des nôtres, murmura Peyrolles tout tremblant.

—Non, dit le prince, j'ai reconnu sa voix.

Au même instant, cinq ombres noires débouchèrent du rond-point de Diane.

Qui est le chef ? demanda Gonzague.

—Gendry, répondit le factotum.

Gendry était un grand gaillard bien bâti, qui avait été caporal aux gardes.

—C'est fait, dit-il. Un brancard et deux hommes : nous allons l'enlever.

On entendait cela dans le vestibule. Nos joueurs de mansquenet, nos roués de petite espèce n'avaient pas une goutte de sang dans les veines. Les dents d'Oriol claquaient à se briser.

—Oriol ! appela Gonzague ; Montaubert.

Ils vinrent tous deux.

—C'est vous qui porterez le brancard, leur dit Gonzague.

Et comme ils hésitaient :

—Nous avons tous tué, puisque le meurtre profite à tous.

Il fallait se hâter avant que le régent renvoyât son monde. Bien qu'on eût la coutume de sortir par la grande porte, qui était tout à l'autre bout de la galerie, sur la cour des Fontaines, quelque habitué du palais pouvait avoir l'idée de prendre par la cour aux Ris pour se retirer.

Oriol, le cœur défaillant. Montaubert, indigné, prirent le brancard, Gendry les précéda dans le fourré.

—Tiens ! tiens ! dit ce dernier en arrivant derrièr la tente indienne, le coquin était pourtant bien mort !

Oriol et Montaubert furent sur le point de s'enfuir, Montaubert était une manière de gentilhomme capable de bien des peccadilles, mais qui n'avait jamais conçu la pensée d'un crime. Oriol, poltron paisible et bon enfant, avait horreur du sang. Ils étaient là pourtant tous deux, et les autres attendaient : Taranne, Albret, Choisy, Gironne. Gonzague croyait s'assurer ainsi leur discrétion. Ils s'étaient donnés à lui ; ils n'éxistaient que par lui. Reculer, c'était tout perdre et affronter en outre la vengeance d'un homme à qui rien ne résistait.

Si on leur eût dit au début : " Vous en arriverez là," personne parmi eux peut-être n'eût fait le premier pas. Mais le premier pas était fait, le second aussi. Plus d'un bourgeois et plus d'un gentilhomme prouvèrent en ce temps que la cloison est mince qui sépare l'immoralité du crime. Il ne pouvaient reculer : voilà l'excuse banale et terrible. Gonzague l'avait dit : " Qui n'est pas avec moi est contre moi." Le mal, c'est qu'ils n'étaient plus dans cette situation de l'honnêteté commune où l'on a plus peur de sa conscience que d'un homme. Le vice tue la conscience. Assurément ils eussent reculé devant le meurtre commis de leur propre main : mais ils se trouvaient sans force morale pour protester hautement contre le crime commis par un autre.

Gauthier Gendry reprit :

—Il aura été mourir un peu plus loin.

Il tâta le sol autour de lui, et se mit à chercher, rampant sur les pieds et sur les mains. Il fit ainsi le tour de la loge, dont la porte était fermée. A quelques vingt-cinq pas de là, il s'arrêta en disant :

—Le voici !

Oriol et Montaubert le rejoignirent avec leur brancard.

—A tout prendre, dit Montaubert, le coup est porté. Nous ne faisons point de mal.

Oriol avait la langue paralysée. Ils aidèrent Gendry à mettre sur le brancard un cadavre qui était étendu sur la terre au beau milieu d'un massif.

—Il est encore tout chaud, dit l'ancien caporal aux gardes. Allez !

Oriol et Montaubert allèrent. Ils arrivèrent au pavillon avec leur fardeau. Le gros des affiées de Gonzague eut alors permission de sortir.

Quelque chose les avait bien effrayés. En repassant devant la loge rustique de maître Le Bréant, ils avaient entendu un bruit de feuilles sèches. Ils eussent juré que des pas courts et précipités les avaient suivis depuis lors. En effet, le bossu était derrière leurs talons quand ils montèrent le perron. Le bossu était extrêmement pâle et semblait avoir peine à se soutenir; mais il riait son rire aigu et strident. Sans Gonzague, on lui eût fait un mauvais parti. Il dit à Gonzague, qui ne prit point garde à l'altération de sa voix :

—Eh bien, eh bien, il est donc venu ?

Il montrait du doigt convulsif le cadavre sur lequel Gendry venait de jeter un manteau. Gonzague lui frappa sur l'épaule. Le bossu chancela et fut prêt à tomber.

—Il est ivre ! dit Gironne.

Et tout le monde entra dans le corridor. Maître Le Bréant n'eût garde d'insister pour connaître le nom du gentilhomme qu'on emportait ainsi à bras parce qu'il avait trop soupé. Au Palais-Royal, on était tolérant et discret.

Il était quatre heures du matin. Les réverbères fumaient et n'éclairaient plus. La foule des roués se dispersa en en tous sens. M. de Gonzague regagna son hôtel avec Peyrolles. Oriol, Montaubert et Gendry avaient mission de porter le cadavre à la Seine. Ils prirent la rue Pierre-Lescot. Arrivés là, nos deux roués sentirent que le cœur leur manquait. Moyennant une pistole chacun, l'ancien caporal aux gardes leur permit de déposer le corps sur un tas de débris. Il reprit son manteau, on porta le brancard un peu plus loin, et l'on s'alla coucher.

Voilà pourquoi, le lendemain matin, M. le baron de Barbanchois, innocent assurément de tout ce qui précède, s'éveilla au milieu du ruisseau de la rue Pierre-Lescot dans un état qu'il est inutile de décrire. C'était lui le cadavre qu'Oriol et Montaubert avaient porté sur leur brançard.

M. le baron ne se vanta point de cette aventure, mais sa haine contre la régence augmenta. Du temps du feu roi, il avait roulé vingt fois sous la table et jamais rien de pareil ne lui était arrivé. En allant retrouver madame la baronne, sans doute fort inquiète à son sujet, il se disait :

—Quelles mœurs ! jouer des tours semblables à un homme de ma qualité ! Je vous le demande, où allons-nous ?

Le bossu sortit le dernier, par la petite porte de maitre Le Bréant. Il fut longtemps à traverser la cour aux Ris, qui cependant n'était point large. De l'entrée de la cour des Fontaines à la rue Saint-Honoré, il fut obligé de s'asseoir plusieurs fois sur les bornes qui étaient le long des maisons. Quand il se relevait, sa poitrine rendait comme un gémissement. On s'était trompé sous le vestibule : le bossu n'était pas

Suite à la 6ième page.)

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 3 Mai 1906

LA PART DES RESPONSABILITÉS.

Il se poursuit en ce moment une intéressante polémique entre *Le Manitoba* et *L'Ouest Canada*. Il y a quelques semaines, le journal conservateur de St-Boniface se croyant le champ libre en profitait pour injurier de la plus grossière manière les députés français coupables de faire de l'opposition à M. Roblin dans la législature du Manitoba. Malheureusement pour lui *L'Ouest Canada* paraissait sur les entrefaites et rappelait à son voisin que les états de service des conservateurs français du Manitoba ne leur permettait pas de traiter leurs adversaires de si haut.

Le rédacteur du journal de St-Boniface a commencé par faire mine de dévorer ses nouveaux confrères auxquels il reprochait même jusqu'à leur apparition trop brusque, à son gré, mais ceux-ci ne paraissent pas disposés à se laisser croquer sans mot dire.

Abstraction faite des débats, la position de l'*Ouest Canada* est inattaquable.

Ceux qui se réclament du titre de conservateurs parmi les nôtres dans l'Ouest avaient hérité d'une belle situation politique, grâce au zèle, à la vigilance de Mgr Taché et à l'influence que le distingué prélat exerçait sur toutes les classes dans l'Ouest.

Comment cet édifice qui avait coûté tant de peine s'est-il écroulé au premier souffle du fanatisme, s'il n'avait été miné par les rongeurs qui l'habitaient ? Comment se fait-il que les conservateurs français du Manitoba n'aient pu rallier un seul de leurs anciens alliés politiques au moment critique, si ce n'est qu'ils avaient perdu le respect de tous ?

Les récriminations ne réparent rien, mais quand nos conservateurs français veulent se poser pharisaiquement en juge de leurs adversaires, il est bon de leur rappeler que les échecs que nous avons subis avaient été tout préparés par leur incurie, leur incapacité notoire de se ménager des sympathies et des alliances.

St. Boniface

(Correspondance)

Un incident s'est produit récemment au conseil municipal de St-Boniface, qui est gros de conséquence. Comme métropole seculaire de l'élément français dans l'Ouest St-Boniface est une ville dont le développement intéresse notre nationalité d'un bout à l'autre du continent. Par les soins patriotiques de ses habitants, la ville archiépiscopal a bien conservé les traits caractérisque de son origine. Sous les murs de la vieille cathedrale on se sent en pays aussi français qu'à la porte du séminaire de Québec. Mais l'incident auquel nous faisons allusion nous averti qu'il faut se préparer à des changements que le rapide développement du pays rend inévitables.

Déjà le St-Boniface français se trouve flanqué de deux nouveaux faubourgs dont les habitants nous sont étrangers. L'un d'eux, Norwood, fait partie de la municipalité de St-Boniface et il est répresenté par deux conseillers de langue anglaise. Ces représentants de l'élément anglaise de St-Boniface ne peuvent pas prétendre qu'ils aient jamais été traités injustement par leurs six collègues de langue française. Cependant ils demandent aujourd'hui un remaniement des quartiers dans le but d'arriver à augmenter la représentation anglaise dans le conseil. Pour cela ils s'appuient sur le fait que le nombre d'électeurs dans le quartier de Norwood a augmenté beaucoup plus rapidement que dans les autres quartiers.

Sur ce sujet il y a beaucoup à dire. Le nombre des électeurs dans Norwood n'est pas proportionel à la proportion fixe du quartier. Il s'augmente d'un grand nombre de personnes qui n'ont acheté les terrains que par esprit de spéculation. Ce n'est pas à cette dernière classe d'électeurs qu'il convient de confier l'avenir d'une ville. Il y a encore beaucoup d'autres raisons que nos compatriotes peuvent faire valoir.

Aussi la majorité française du conseil ne s'est-elle pas laissée entamer. Mais les agitateurs derrière les conseillers anglais parlent déjà d'en appeler au gouvernement provincial. Pour suivre la procédure que la loi prescrit dans les cas de ce genre, il leur faudrait la majorité des électeurs habitant St-Boniface. Il y a encore le temps de se voir avant d'en arriver là.

Cependant il n'y a pas à se dissimuler qu'on vient de nous faire toucher du doigt un danger contre lequel il convient de se prémunir une situation à laquelle notre nationalité aura à faire face en beaucoup d'autres endroits.

St-Boniface ayant perdu sa physionomie canadienne-française ne serait plus St-Boniface.

La conservation des prérogatives municipales est de la plus haute importance pour tout élément qui diffère par les mœurs et croyances des populations qui l'entourent. Lutter pour la conservation des prérogatives est un droit des plus légitimes. Dans d'autres parties du pays, nos compatriotes anglais usent largement de ce droit. Ainsi aux portes de Montréal, la municipalité de Westmount, refuse de s'amalgamer, parce qu'elle a ses idées particulières sur les questions d'administration municipales et que ses habitants n'en veulent pas faire le sacrifice. Ceux qui sont allé faire des placements dans St-Boniface savaient parfaitement dans quelles conditions ils les faisaient et il ne leur sied pas de faire appel à des sympathies du dehors.

Mais avec les ambitions de domimer on ne raisonne guère. La population française de St-Boniface et des environs augmentent rapidement. Le comté du Provencher indique la plus haute augmentation nationale de tous les comtés en dehors de la province de Québec. Cela va-t-il suffir pour permettre aux nôtres de tenir tête à l'invasion, au débordement qui se produit du côté de Winnipeg ?

Evidemment non ! Saint-Boniface offre de trop bons placements, il y a trop de terrains inoccupés encore pour qu'une nombreuse population ne s'y porte pas sous peu. L'avenir dépendra donc nécessairement de la part que les nôtres prendront dans ce travail de colonisation urbaine.

Pour être forte, il faut que notre nationalité se groupe sur des points stratégiques. La formation d'une paroisse française dans Winnipeg tout en repondant à un besoin pressant, détruit un des attraits que St-Boniface nous offrait au point de vue national et religieux. Mais ce n'est pas une raison pour que nous abandonnions le terrain acquis. Beaucoup des nôtres peuvent disposer d'une somme suffisante pour se qualifier comme électeurs dans la vieille métropole français. En usant de nos modestes ressources avec intelligence nous pouvons conserver ou acquérir la même influence que les gens de Norwood font valoir en ce moment tout en faisant comme eux excellente spéculation.

Il y a là un devoir patriotique que nous recommandons à l'attention des nôtres. Il y a plus d'un endroit où ses remarques trouveront leur application.

ACTUALITE.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE.

On donne le nom de tremblement de terre au phénomène produit par un excès de pression intérieure qui amène un ébranlement plus ou moins violent de la croute terrestre.

Toutes les parties du monde sont sujettes à des ébranlements de ce genre; souvent ces convulsions sont si faibles que l'on ne pourrait les percevoir sans des instruments très sensibles; quelquefois ils occasionnent les plus terribles désastres.

Il y a encore un siècle on ne connaissait pas grand chose des causes qui amenaient les tremblements de terre, à peine était-on sorti des méandres tracés par les théories fantaisistes d'Aristote, Pline et Josephe. Cependant après des années d'observations rigoureusement enregistrées on parvint à établir les bases de la science sismique. Les travaux modernes du Dr Thomas Young, de Guy-Lussac et de Mallet ont fait avancer nos connaissances sur les forces agissant dans les tremblements de terre. La relation intime qui existe entre les phénomènes géologiques d'un côté et les *volcans* et *tremblements de terre* de l'autre a été exposée et prouvée par un grand nombre de savants entre autres par Mallet.

Cette relation est visible même pour l'observateur le moins attentif ; d'une part, les tremblements de terre sont surtout fréquents dans les régions volcaniques ; *de l'autre, ils n'y sont nullement confinés* : ils sont parfois accompagnés d'un développement ou formation de volcans, et, en général *il n'y a point d'activité volcanique qui ne coïncide avec des secousses plus ou moins fortes de tremblement de terre.* La présence d'un volcan est une marque assurée d'un tremblement de terre antérieur, et la cheminée du volcan, en donnant une issue facile au gaz est jusqu'à un certain point, une garantie que les tremblements de terre dans le voisinage immédiat seront d'une moindre intensité.

L'onde de compression élastique peut avoir une direction quelconque depuis la direction verticale jusqu'à l'horizontale, à travers la croûte et le long de la surface de la terre, venant d'un centre d'impulsion ou de plusieurs et qui peut être accompagnée de bruits et de mouvements de marée dépendant des circonstances de l'impulsion originelle.

La direction de l'onde peut-être modifiée selon qu'elle se heurte à des couches de terrains plus ou moins élastiques.

C'est pendant la première moitié de l'onde, c'est à dire pendant le mouvement ascensionnel que le déplacement est le plus rapide et par conséquent plus violent.

Lorsque le tremblement de terre a son origine au-dessous du lit de la mer, le choc vertical communiqué aux eaux produit une vague ou soulèvement, souvent d'une grande étendue, qui se répand dans toutes les directions avec une rapidité qui varie avec la profondeur des eaux, au point sur lequel elle passe, et qui, en arrivant, sur les bas fonds se précipite comme un brisant. Ce terrible phénomène est connu sous le nom des ras de marée.

L'infiltration des eaux jusqu'au foyer central de la terre amène un augmentation considérable de vapeurs et de lave il y a par suite une élévation de température et de pression capable de produire des explosions internes occasionnant elles-mêmes les tremblements de terre.

Les régions éloignées des volcans en activité et néanmoins particulièrement sujettes aux tremblements de terre sont : l'Himalaya, l'Inde, la Syrie, l'Algérie, la côte occidentale de l'Amérique du nord, la vallée du Missisipi, la vallée du St. Laurent.

Les pays qui aujourd'hui, sont relativement exempts de commotions sensibles sont : l'Egypte, l'Europe et l'Asie septentrionale, l'Australie et beaucoup de parties de l'Amérique du Nord.

Le feu central est dans une période de grande activité et nous leurs grâce à ce qui précède verront les grandes convulsions qui ont eu lieu cette année comme l'éruption du Vésuve, l'affaissement de l'île de Formose, le raz de marée de la Colombie Britannique, la destruction de San Francisco et l'engloutissement d'Honolulu, sont étroitement liées.

Voici une liste des principaux tremblements de terre

Année
63 Destruction d'Herculanum et de Pompéi.
526 Destruction d'Antioche ensevelissant 250,000 victimes.
1811 Vallée du Missisipi. Ce tremblement de terre dura plusieurs mois, au Sud de l'Ohio le terrain s'éleva et s'affaissa en de longues ondulations, des lacs se formèrent et se dessechèrent ensuite. La surface du sol se crevassa de fissures dont plusieurs avaient un demi mille de longueur, elles vomissaient de la boue et des eaux.
1819 Un tremblement de terre fit submerger 5,000 milles carrés de terrain à l'embouchure de l'Indus.
1755 Lisbonne, une partie de la ville fut engloutie dans les flots, une énorme vague de plus de 60 pds de haut engloutit 60,000
1872 San Francisco subit de dommages considérables.

" ALL ABOARD FOR ALBERTA ! "

La Colonisation française dans l'Alberta

Nous reproduisons de *La Patrie* de samedi dernier, l'article suivant du Rév. M. Corbeil.

Souhaitons que beaucoup de nos gens suivent les intelligents conseils M. Corbeil.

All aboard for the West ! Telles furent les paroles prophétiques que le plus grand de nos hommes d'Etat, Sir G. E. Cartier, lançait après un des plus grands succès oratoires et politiques de sa vie parlementaire.

Avec cette seconde vue de l'avenir, que possèdent seuls, les grands politiciens, il avait prévu, qu'après la construction du C. P. R.—cette grande œuvre nationale—tout le Nord-Ouest se diviserait et se subdiviserait en Provinces et Territoires, dont la population, sans cesse augmentée par une immigration de plus en plus nombreuse, contribuerait puissamment au progrès et à la prospérité de tout le Canada. Sa prédiction a été réalisée, ses espérances ont été dépassées !

De tous les pays d'Europe, des Etats Unis et du Canada, une foule immense de colons—toutes nations, toutes langues, toutes religions largement représentées—est venue s'emparer de cet Ouest, qui, pour son climat sain, la fecondité du sol et facilité des communications, peut être comparé avantageusement avec n'importe quel pays du monde entier.

All aboard for the West ! N'est-ce pas là encore l'idée prédominante de la construction du nouveau Transcontinental—une autre grande œuvre nationale,—qui va développer si rapidement ces riches provinces de l'Ouest. Lisez les journaux, consultez les rapports du gouvernement et vous verrez que c'est par milliers chaque semaine, que les immigrants arrivent de tous pays, pour s'emparer de nos richesses agricoles.

Mais quel rôle joue la colonisation française dans l'Ouest ? Il faut bien l'avouer, nous ne prenons pas notre part du patrimoine national. Nous hésitons, nous perdons notre temps, en n'allant pas, de suite, nous emparer du riche héritage que le pays peut nous donner.

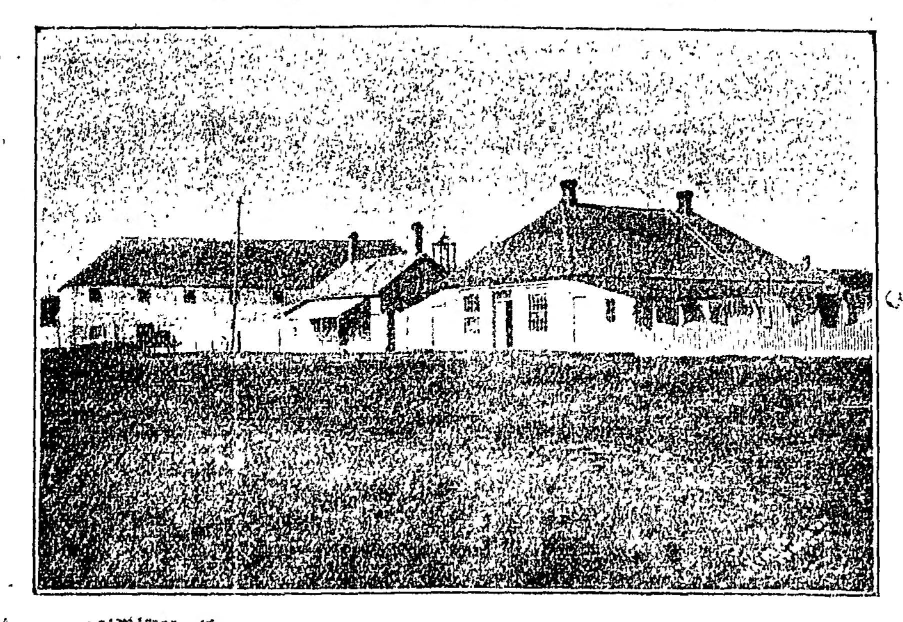
L'émigration aux Etats-Unis est moins considérable que par le passé ; mais elle est encore trop nombreuse.

Nos campagnes progressent lentement, et dans plusieurs vieilles paroisses, nos cultivateurs se plaignent déjà d'être à l'étroit. C'est pourquoi il y a tant de familles qui souffrent de la perte de quelques enfants traînant malheureusement leur vie dans les manufactures, des Etats-Unis, dans nos villes ou les chantiers, et sans espérance d'améliorer leur sort.

On dit que nos villes sont encombrées ; beaucoup de nos campagnes le sont aussi. Nos familles sont nombreuses, Dieu merci, et s'est là une richesse nationale qui témoigne haute ment de la moralité de notre peuple et fait prévoir pour notre race un glorieux avenir.

Mais où placer tous ces enfants ?... Un père de famille peut-il subdiviser, morceler une centaine d'arpents de terre pour établir ses fils en âge de fonder à leur tour un foyer ? Non sans doute.

Suite à la 6ième page.



Le vieux Fort Edmonton

MEILLEUR SERVICE

Toute le monde sait l'importance qu'il y a pour le cultivateur en particulier de voir transporter en bon état les produits périssables de la ferme sur les marchés de l'étranger. La commission de transport vient de transmettre son rapport au gouverement.... Elle recommande le perfectionnement d'un service régulier entre l'Angleterre et le Canada, l'ouverture d'une conférence avec la Grande-Bretagne, afin d'obtenir des subsides pour subventionner un tel service ; certaines précautions à prendre pour sauvegarder les effets périssable, exportés en Europe : le perfectionnement du service des malles, celles qui sont destinées surtout pour l'Orient et, enfin, l'établissement d'un service rapide entre Vancouper et les pays d'Asie.

La commission a constaté que de grandes améliorations ont été faites depuis l'an dernier, par les compagnies de transport. Elle prévoit un surcroît de commerce pour l'année qui commence.

LE GENERAL DES JESUITES

Le père Auguste Ferretti, recteur de l'université gregorienne a Rome succede

AU R. P. MARTIN

Le pape, a confirmé la nomination du Rév. Père Auguste Ferretti, S. J. recteur de l'université Grégorienne à Rome, comme vicaire gnéral de l'Ordre des Jésuites, pour remplacer le Rév. Père Martin, décédé dernièrement. On dit que ce dernier, avant sa mort, avait choisi le Père Ferretti, comme son successeur.

Le nouveau titulaire est né à Rome, le 31 août 1845. Il entra dans la compagnie de Jésus le 5 novembre 1852 et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1873 et professeur le 5 avril 1880.

Il fut tour à tour professeur de philosophie morale, préfet des études à l'université Grégorienne, puis recteur. Il est l'auteur de plusieurs manuels de philosophie.

L'université Grégorienne, dont le Père Feretti était recteur, doit son existence aux écoles créées en 1550 par Saint-Ignace. L'établissement grandit et Grégroire XII y fonda l'université qui prit son nom. L'université Grégorienne dut quitter les bâtiments du collège Romain, lorsqu'en 1870 le gouvernement italien y installa ses écoles. Les Jésuites qui dirigeaient le collège Rsmain se refugièrent au collège Germanique dans la Via del Senunario ; mais, au lieu de rouvrir les cours des classes inférieures, ils ne gardèrent que les cours supérieurs.

En 1876, l'Université Grégorienne obtint le privilège d'accorder aussi les grades en droit canonique. Elle comprends donc aujourd'hui les trois faculté de théologie, de droit et de philosophie. L'Université est fréquentée par un grand nombre d'élèves séculiers et réguliers et il a fallu doubler les cours et installer de nouvelles salles de classes. Environ 1,200 élèves suivent annuellement les cours à l'université Grégorienne.

Le général des Jésuites est élu en même temps que son socius ou admoniteur, en une congrégation générale à laquelle prennent part les assistants, les provinciaux et de plus deux député de chaque province de l'ordre.

"ALL ABOARD FOR ALBERTA !"

Suite de la 4ième page.

Il faut donc alors leur chercher un autre champ d'activité.

Un bon père de famille laissera-t-il, sans espoir, partir ses enfants pour les chantiers, où l'avenir de nos jeunes hommes est plus compromis que dans n'importe quelle autre position sociale ? Acceptera-t-il pour eux l'exil aux Etats-Unis, qui a fait tant de mal au Canada dans le passé, en detruisant dans une grande partie de nos émigrés, tout sentiment national et familial ? Y en a-t-il beaucoup parmi le million de Canadien-Americains, qui voudraient revenir vivre dans leur pays d'origine, au milieu de leurs parents et de leurs amis ? Oh ! si peu, si peu ! ! Un père conseillera-t-il à ses enfants d'aller grossir le trop grand nombre des sans-travail miséreux qui peinent, souffrent et se decouragent dans nos grandes villes ?

Voilà le grand problème que se pose un bon père de famille, qui a souci de l'avenir de ses enfants. C'est pour aider à en trouver la solution que j'ecris cet article.

All aboard for the West ! Tout le monde est invité : mais nous devons, nous surtout, Canadiens-français, en prendre notre large part.

Je ne puis pas assez répéter que les terres de l'Alberta sont d'une culture facile et agréable, même pour celui qui n'a jamais eu beaucoup de dispositions pour l'agriculture. Le sol est fécond, merveilleusement plantureux, produisant à souhait toutes les céréales, tous les légumes. Elles ètaient presque génerales, les recoltes de 40 à 50 minots de blé ou de 80 à 108 minots d'avoine l'acre, dans les nombreuses paroisses canadiennes-françaises qui entourent Edmonton et St-Albert. Là, nos compatriotes ont déjà construit de jolies églises et ont leur curé résident. Des écoles sont établies partout et à quelques endroits, il y a des couvents. L'éducation n'est donc pas négligée et la religion est facilement pratiquée.

Malheureusement, ces paroisses ne sont pas assez peuplées. Trop de bonnes-terres attendent encore de courageux colons, qui leur feront rendre généreusement ces riches moissons dont elles sont si prodigues. Il faut renforcer ces paroisses, en groupant tous les catholiques, qui continueront là, prospères et heureux, leur vie nationale. Dans toutes ces paroisses, la compagnie du C.P.R. a d'excellentes terres à vendre à un prix raisonnable et à paiements faciles et avantageux. Les métis vendent aussi à très bon marché, de très bonnes terres—les premiers rendus, ils eurent le premier choix—pour se diriger plus au nord.

Mais pour cela, il faut un certain capital. Deux ou trois mille dollars établiraient facilement une nombreuse famille, et les enfants seraient sûrs d'acquérir rapidement une bonne propriété et de fonder, quand ils le voudront, un foyer à eux.

Pour ceux qui sont moins fortunés, il leur faudra s'éloigner des centres, pour choisir des "homesteads" qui ne leur coûteront que dix dollars d'entrée et qui, sous le rapport de la fécondité du sol, ne le cèdent en rien aux meilleures terres de tout le pays. Il ne faut pas s'effrayer de cet éloignement relatif. Là, comme ailleurs, les chemins de fer suivent la colonisation et ne la précèdent pas.

Les compagnies construisent des embranchements, à mesure que l'agriculture se développe. Déjà plusieurs compagnies de chemin de fer ont fait tracer de nouvelles lignes dans toutes les directions.

Ça ne prendra donc que peu d'années, avant que ceux-là, qui iront prendre des "homesteads," aient un marché à leur porte. En attendant, avec de bons chemins de prairie, un cultivateur peut toujours facilement transporter en wagon, son grain aux élévateurs.

Et pourquoi un Canadien-français ne ferait-il pas ce que font les colons de toutes les autres nations ?

Quand les chemins de fer seront rendus là, la zone des "Homesteads" sera encore reculée, et il sera peut-être trop tard pour se choisir de bonnes terres. C'est le temps, maintenant, de se diriger vers l'Ouest.

All aboard for Alberta ! L'Alberta est une nouvelle province formée d'hier et déjà, avec une partielle organisation, elle voit l'immigration extraordire se précipiter là, avec une confiance justifiée dans sa prospérité future, dans son brillant avenir.

Encore une fois, que les Canadiens-français y contribuent et s'y taillent un domaine familial, je m'adresse toujours aux pères de famille qui ont quelques soucis pour l'avenir de leurs enfants. En lisant ce qui précède, en y réfléchissant bien, en songeant aux graves responsabilités qui leur incombent, peut-être jugeront-ils comme moi, que dans la colonisation française de l'Alberta, se trouve une solution facile et pratique de ce problème : "Que ferons nous de nos enfants ?..."

A ceux qui hésitent, qui craignent l'Ouest, je serai heureux de répondre par de nouveaux renseignements et d'envoyer des brochures sur l'Ouest.

OZIAS CORBEIL, Ptre,
Bureau fedéral de l'Immigration, 306, rue Saint-Antoine, Montréal.

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

ivre. Si M. de Gonzague n'eût pas eu tant d'autres sujets de préoccupation, il aurait bien vu que cette nuit le ricanement du bossu n'était pas de bon aloi.

Du coin du palais au logis de M. de Lagardère, dans la rue du Chantre, il n'y avait que dix pas. Il n'en pouvait plus. Ce fût en rempant sur les pieds et sur les mains qu'il monta l'escalier conduisant à la chambre de maitre Louis. En passant, il avait vu la porte de la rue forcée et grande ouverte. La porte de l'appartement de maître Louis était grande ouverte et forcée aussi. Le bossu entra dans la première pièce. La porte de la deuxième chambre, celle où personne ne pénétrait jamais, avait été jetée en dedans. Le bossu s'appuya au chambranle : sa gorge râlait. Il essaya d'appeler Françoise et Jean-Marie; mais sa voix ne sortit point. Il tomba sur ses genoux et se reprit à ramper ainsi jusqu'au coffre qui contenait naguère ce paquet scellé de trois grands sceaux dont nous avons donné plusieurs fois la description. Le coffre avait été brisé à coups de hache ; le paquet avait disparu. Le bossu s'étendit sur le sol comme un pauvre patient qui reçoit le coup de grâce.

Cinq heures de nuit sonnèrent à l'oratoire du Louvre. Les premières lueurs du crépuscule parurent. Lentement, bien lentement, le bossu se releva sur ses mains. Il parvint à déboutonner son vêtement de laine noire, et en retira un pourpoint de satin blanc horriblemet souillé de sang. On eût dit que ce brillant pourpint, chiffonné à pleines mains, avait servi à tamponner une large plaie.

Gémissant et rendant des plaintes faibles, le bossu se traîna jusqu'à un bahut, où il trouva du linge et de l'eau.

C'était de quoi laver au moins cette blessure qui avait ensanglanté le pourpoint.

Le pourpoint était celui de Lagardère, mais la blessure saignait à l'épaule du bossu.

Il la pansa de son mieux et but une gorgée d'eau.

Puis il s'accroupit, éprouvant un peu de soulagement.

—Rien ! murmura-t-il ; seul ! Ils m'ont tout pris ; mes armes et mon cœur !

Sa tête lourde tomba entre ses mains. Quand il se redressa, ce fut pour dire :

—Soyez avec moi mon Dieu ! J'ai vingt-quatre heures pour recommencer ma tâche de dix-huit années !

CINQUIÈME PARTIE

Le contrat de mariage

I

ENCORE LA MAISON D'OR

On avait travaillé toute la nuit à l'hôtel de Gonzague. Les cases étaient faites. Dès le matin, chaque marchand était venu meubler ses quatre pieds carrés. La grand'salle elle-même avait ses loges toutes neuves, et l'on y respirait l'âcre odeur du sapin raboté. Dans les jardins, l'installation était complète aussi. Rien n'y restait des magnificences passées. Quelques arbes déshonorés se montraient encore ça et là, quelques scultures aux carrefours des cinq ou six rues de cabanes qu'on avait percées sur l'emplacement des parterres.

Au centre d'une petite place située non loin de l'ancienne niche de Médor et toute en face du perron de l'hôtel, on voyait, sur son piédestal de marbre, une seatue mutilée de la Pudeur. Le hassard a de ces moqueries. Qui sait si l'emplacement de notre Bourse actuelle ne servira pas, dans les siècles à venir, à quelque monument candide ?

Et tout cela était plein dès l'aube Les courtiers ne manquaient point. L'art en enfance était déjà de l'art. On s'agitait, on se demenait, on vendait, on achetait, on mentait, on volait, on faisait des affaires.

Les fenêtres de Mme la princesse de Gonzague qui donnaient sur le jardin étaient fermées de leurs contrevents épais. Celles du prince, au contraire, n'avaient que leurs rideaux de lampas brodés d'or. Il ne faisait jour ni chez le prince ni chez la princesse. M. de Peyrolles, qui avait son logement dans les combles, était encore au lit, mais il ne dormait point. Il venait de compter son gain de la veille et de l'ajouter au contenu d'une cassette de taille trés respectable qui était à son chevet. Il était riche, ce fidèle M. de Peyrolles ; il était avare ou plutot avide, car, s'il aimait l'argent passionément, c'était pour les bonnes choses que l'argent procure. . . . . .

Nous n'en sommes plus à dire qu'il n'avait aucune espèce de préjugé. Il prenait de toutes mains, et comptait bien être un fort grand sesgneur sur ses vieux jours. C'était le Dubois de Gonzague. Le Dubois du régent voulait être cardinal. Nous ne savons quelle était précisément l'ambition de ce discret M. de Peyrolles ; mais les Anglais avaient inventé déjà ce titre : milore Million. Peyrolles voulait être tout simplement msnseigneur Million.

Gendry était en train de lui faire son rapport. Gendry lui racontait comme quoi ces deux pauvres conscrits, Oriol et Montaubert, avaient porté le cadavre de Lagardère jusqu'à l'arche Marion, où ils l'avaient précipité dans le fleuve. Peyrolles bénéficait de moitié sur le payment des coquins employés par son maître. Il solda Gendry et le congédia ; mais celui-ci dit avant de partir -

—Les bon vivants deviennent rares. Vous avez là sous votre croisée un ancien soldat de ma compagnie qui pourrait donner à l'occasion un honnête coup de main.

- Tu l'appelles ?

—La Baleine. Il est fort et stupide comme un bœuf.

- Engage-le, répondit Peyrolles ; ceci par prudence, car j'espère bien que nous en avons fini avec toute ces violences.

- Moi, dit Gendry, j'espère bien le contraire. Je vais engager La Baleine.

Il descendit au jardin, où La Baleine était dans l'exercice de ses fonctions, essayant en vain de lutter contre la vogue croissante de son heureux rival Ésope II dit Jonas.

Peyrolles se leva et se rendit chez son maître. Il apprit avec étonnement que d'autre l'avaient devancé. Le prince de Gonzague donnait, en effet, audience à nos deux amis Cocardasse junior et frère Passepoil ; tous deux en belle tenue, malgré l'heure matinale, brossés de frais, et ayant fait déjà leur tour à l'office.

—Mes drôles, commença M. de Peyrolles dès qu'il les aperçut, qu'avez-vous fait hier pendant la fête ?

Passepoil haussa les épaules et Cocardasse tourna le dos.

—Autant il y a pour nous d'honneur et de bonheur, dit Cocardasse, à servir re un illustre patron tel que vous, monseigneur, autant il est pénible d'avoir affaire à monsieur. Pas vrai, ma caillou ?

—Mon ami, répondit Passepoil, a lu dans mon cœur.

—Vous m'avez entendu, fit Gonzague qui, avait l'air exténué ; il faut que vous ayez des nouvelles ce matin même; des nouvelles certaines, des preuves palpables. Je veux savoir s'il est vivant ou mort.

Cocardasse et Possepoil saluèrent de cette ample et belle façon qui faisait d'eux les coup-jarrets les plus distingués de l'Europe. Ils passèrent roides devant M. de Peyrolles, et sortirent,

-M'est-il permis de vous demander, monseigneur, dit Peyrolles déjà tout blème, de qui vous parliez ainsi : vivant ou mort ?

—Je parlais du chevaler de Lagardère, répliqua Gonsague, qui remit sa tête fatiguée sur l'oreiller.

—Mais, fit Peyrolles stupétait, pourquoi ce doute ? Je viens de payer Gendry.

—Gendry et un méchant coquin, et, toi, tu te fais vieillot, mons. Peyrolles. Nous sommes mal servis. Pendant que tu dormais, j'ai déjà travaillé ce matin. J'ai vu Oriol et j'ai vu Montaubert. Pourquoi nos hommes ne les ont-ils pas accompagnés jusqu'à la Seine ?

—La besogne était achevée. Monseigneur a eu lui-même cette pensée de forcer deux de ses amis....

—Amis ! répéta Gonzague avec un dédain si profond, que Peyrolles resta bouche close. J'ai bien fait, reprit le prince, et tu as raison : ce sont mes amis. Tudieu ! il faut qu'ils le croient ; ce sont mes amis. De qui userait-on sans mesure, sinon de ses amis ? Je veux les mater, devines-tu cela ? Je veux les lier à triple nœud, les enchainer. Si M. de Horn avait eu seulement une centaine de bavards derriere lui, le régent se fût bouché les oreilles. Le régent aime avant tout son repos. Ce n'est pas que je craigne le sort facheux du conte de Horn....

Il s'intorrompit, voyant que le regard de Peyrolles était fixé sur lui avidement.

— Vive Dieu ! dit il avec un rire un peu contraint, en voici un qui a déjà la chair de poule !

—Est-ce que vous en êtes à redouter quelque chose de M- le régent ? demanda Peyrolles.

—Ecoute, fit Gonzague qui se souleva sur le coude, je te jure devant Dieu que, si je tombe, tu sera pendu !

Peyrolles recula de trois pas. Les yeux lui sortirent de la tête. Gonzague, pour le coup, éclata de rire franchement.

—Roi des trembleurs ! s'écria-t-il. De ma vie, je n'ai été si bien en cour, mais on ne sait pas ce qui peut arriver. En cas d'attaque, je veux être gardé. Je veux qu'il y ait autour de moi, non pas des amis, il n'y a plus d'amis, mais des esclaves ; non pas des esclaves achetés, mais des esclaves enchainés ; des êtres vivant de mon souffle pour ainsi dire, et sachant bien qu'il mourraient de ma mort.

—Pour ce qui est de moi, balbutia Peyrolles, monseigneur n'avait pas besoin.,..

—C'est juste ; toi je te tiens depuis longtemps, mais les autres ? Sais-tu qu'il y a de beaux noms dans cette bande ? Sais-tu qu'une clientèle semblable est un bouclier ? Navailles [...] du sang ducal. Montaubert est [...] aux Molé de Champlatreux, des[...]gneurs de robe dont la voix sonne [...]me le bourdon de Notre-Dame ! [...]sy est le cousin de Mortemarte, N[...] est l'allié des Lauzon, Gironne tien[...] Cellamare, Chaverny aux prince[...] Soubise....

— Oh ! celui-là...interrompit Pey[...]les.

—Celui-là, dit Gonzague, serai[...] comme les autres ; il ne s'agit que [...] trouver une chaine à sa fantaisie [...] nous n'en trouvions pas, se repri[...] d'un air sombre, ce serait tant pis p[...] lui ! Mais poursuivons notre rev[...] Taramne est protégé par M. Law [...] personne ; Oriol, ce grotesque, es[...] propre neveu du secrétaire d'Etat [...] blanc : Albret appelle M. de Fle[...] mon cousin. Il n'y a pas jusqu'au [...] épais baron de Batx qui n'ait ses [en]trees chez la princesse Palatine ! [...] n'ai pas pris mes gens à l'aveugle, [...] sur de cela. Vauxménil me donn[e la] duchesse de Berri; j'ai l'abesse de C[...]les par le petit Saveuse. Par la [...]bleu ! je sais bien qu'il me livrer[...] pour trente écus, tous tant qu'ils s[...] mass les voici dans ma main d[...] hier soir, et demain matin je les [...] sous mes pieds.

Il rejeta sa couverture et santa [...] de son lit.

---Mes pantoufles ! dit-il.

Peyrolles s'agenouilla aussitôt, [...] chaussa de la meilleure grâce du [mon]de. Cela fait, il aida Gonzague à p[...] sa robe de chambre. C'était une b[...] toutes fins.

---Je te dis toute cela, mon ami [Pey]rolles, reprit Gonzague, car tu es [...] ami, toi aussi.

(A continuer)

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett.

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT : Hon. Dr P. Roy.

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL : L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL : L'Hon. W. Th. Finlay

TRÉSORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks'

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

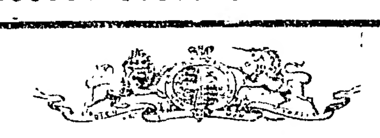
SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR :	C. W. Fisher
COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

NOTES LOCALES

Comme par les semaines passées, depuis l'arrivée du printemps, cette semaine est arrivé un grand nombre d'immigrants. La plupart de ces nouveaux colons sont des Anglais ; il y a quelques Americains et quelques Canadiens, venant d'Ontario et Québec.

Presque tous ces nouveaux arrivés se dirigent vers le distsict de la Pembina et de la Paddle. Dans ces deux districts, dit-on, les homesteads sont pris aussitôt que le terrain est arpenté.

La commission scolaire à donné le contrat pour la construction de l'école catholique à R. J. Manson. Les travaux sont commencés. L'école actuelle, en bois, a été transporté sur la cinquième rue et on a commencée a creuser pour les fondations de la nouvelle bâtisse, sur la quatrième rue, à l'endroit où était l'école jusqu'à ces jours derniers.

Cette nouvelle construction sera de brique et coutera $10.000.

C'est mercredi prochain, le 9 du courant, qu'aura lieu au patinoir le concert de Madame Albani. Pendant leur séjour à Eemonton, Madame Albani et Melle Gauthier seront les hôtes de Lady Bulyea.

Depuis la semaine dernière nous avons deux nouvelles banques à Edmonton ; Traders Bank of Canada, et Molson's Bank.

La Dominion Bank commencera ces jours-ci la construction de ses bureaux, sur la rue Jasper.

Voici une liste des banques ayant des sucursales ici, jusqu'à présent :

Imperial Bank
Bank of Commerce
Bank of Montreal
Northern Bank
Merchants Bank
Bank of Nova Scotia
Bank of Hamilton
Traders Bank of Canada
Union Bank

Monsieur G. A. Leduc, l'agent d'immeubles bien connu, est maintenant au bureau de G. H. Gibson & Co en face de la Banque des Marchands, sur la rue Jasper. Cette firme est une des plus importantes d'Edmonton. Elle a 34 agences aux Etats Unis et en Europe. Ces messieurs se serviront de nos colonnes de publicité la semaine prochaine ; il faudra voir ça.

La " St Albert Patent Medecine Co. Ltd. " de St Albert, ouvrira samedi, le 5 du courant, des bureaux à Edmonton, sur la première rue, en face du College Alberto.

Il y aura dimanche après midi, à 3 heures, une grande assemblée des Canadiens francais, à l'école de la C. M. B. A. Comme les questions qui seront traitées à cette assemblée sont de la plus haute importance, chacun se fera un devoir d'être présent.

M. Larose, de la maison Larose & Bell, commerçants de chevaux, est revenu ces jours derniers du Montana, avec deux charges de chevaux.

Mons. Ben Prince, M.P.P. de Battleford, Sask, était à Edmonton ces jours derniers.

Le sellier W. H. Martin a transporté son magasin à l'ancien poste de Lubbock et Moffat, voisin de Alberta Agencies Ltd.

Le nouvel hôtel St. James, situé sur la première rue, en face de la gare du C.N.R., sera ouvert au public lundi. Ce nouvel hôtel, la propriété de MM. Mahoney & Bertrand, est un des plus vastes et des mieux aménagés de la ville.

Le magasin de Modes de Levasseur-Goodman, est maintenant installé sur la rue Jasper, à côté du magasin-bazar de Reed.

Mr S. Clément, de St. Jérôme, P.Q. est un nouvel arrivé à Edmonton. Il loge au Richelieu.

La société légale Taylor, Boyle & Gariépy est maintenant dissoute, M. Gariépy s'étant retiré pour ouvrir un bureau seul. M. Gariépy aura son bureau dans l'édifice Gariépy & Lessard.

Mr E. Brosseau, de Brosseau, Alta, est à Edmonton depuis quelques jours.

Les sièges pour le concert d'adieu de Madame Albani, le 9 du courant, s'enlèvent très rapidement. Les plans sont déposés à la pharmacie Archibald et ceux qui veulent entendre la grande cantatrice une dernière fois feront bien de se réserver des siéges dès à présent.

BEAUMONT

Mr Frédéric Leblanc a acheté de M. Baribeau, un quart de section au prix de $1,500.

Les travaux au presbytère sont presque terminés. Ces réparations donnent au presbytère un air de gaieté qui sied bien à notre village.

M. le Curé Ouellette est allé la semaine dernière à Wetaskiwin et Hobbema.

Madame Veuve Gilbert Perras, de Beaumont, vient d'apprendre la mort de son beau-frère, Mr Chs. Bazinet, à Crysler, Ontario.

Dimanche dernier a eu lieu une assemblée de la Société de la St. Jean-Baptiste, pour s'occuper de préparer la célébration de la fête nationale.

La classe de catéchisme pour la préparation à la première communion commencera mardi prochain, le 8.

Notre église vient de recevoir plusieurs magnifiques cadeaux, entre autres : un bel autel, donné par le frère de Mr le Curé, de Terrebonne, P.Q.; une statue de St. Antoine, don de M. Théo. Chalifoux, un nouvel arrivé ; des ornements sacerdotaux, dons de M. Aubin, curé de St. Rose, Qué. ; plusieurs ornements pour l'autel, dons des amis de Ste Rose et de Terrebonne.

Mr Auguste Lambert a fait baptisé un fils des noms de Joseph Normand. Parrain et marraine M. et Mad. Vandale.